

miliboo.com

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 AVRIL 2024

1	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE.....	5
1.1	OUVERTURE D'UNE NOUVELLE BOUTIQUE A ANNECY-EPAGNY.....	5
1.2	DIFFICULTES DANS LE TRANSPORT MARITIME EN MER ROUGE.....	5
1.3	AVIS DE VERIFICATION DE COMPTABILITE.....	5
2	RESULTATS D'ACTIVITE SUR L'EXERCICE.....	6
2.1	COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE.....	6
2.2	COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SUR L'EXERCICE.....	8
2.2.1	Chiffre d'affaires.....	8
2.2.2	Marge brute.....	8
2.2.3	Charges et produits d'exploitation.....	8
2.2.4	Ebitda retraite.....	9
2.2.5	Ebitda.....	9
2.2.6	Ebit retraite.....	9
2.2.7	Résultat d'exploitation.....	9
2.2.8	Résultat financier, résultat exceptionnel.....	10
2.2.9	Résultat net.....	10
2.3	FLUX DE TRESORERIE.....	11
	analyse du tableau de flux de trésorerie retraité.....	12
3	ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 30 AVRIL 2024.....	13
3.1	COMPTE DE RESULTAT.....	13
3.2	BILAN.....	14
3.3	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	15
3.4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	16
3.5	RECONCILIATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE L'EBITDA RETRAITE.....	16
4	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	17
4.1	REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE.....	17
4.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	17
4.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	18
4.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	18
4.5	DEPRECIATION DES ACTIFS.....	18
4.6	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES.....	19
4.7	STOCKS.....	19
4.8	CREANCES.....	19
4.9	OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES.....	19
4.10	ENGAGEMENTS DE RETRAITE.....	20
4.11	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	20
4.12	FRANCHISES DE LOYER.....	20
4.13	PARTICIPATION DES BAILLEURS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES.....	21
4.14	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	21
4.15	RESULTAT PAR ACTION.....	21
5	NOTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES.....	22
5.1	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	22
5.2	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	22
5.3	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	22
5.4	CHARGES DE PERSONNEL.....	23

5.5	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS.....	23
5.6	RESULTAT FINANCIER	23
5.7	RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
5.8	IMPOT SUR LE RESULTAT	24
5.9	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	24
5.10	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25
5.11	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	25
5.12	STOCKS ET EN-COURS.....	25
5.13	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	26
5.14	AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF	26
5.15	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	26
5.16	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27
5.17	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	27
5.18	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	31
5.19	AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF	32
5.20	PRODUITS A RECEVOIR	32
5.21	CHARGES A PAYER	33
5.22	ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
5.22.1	Immobilisations financées en Crédit-Bail.....	33
5.22.2	Engagements en matière de location longue durée	33
5.22.3	Engagements en matière de location immobilière.....	33
5.22.4	Engagements de retraite	35
5.22.5	Couverture de Change	35
5.22.6	Garantie de paiement de Factures	35
5.22.7	Engagements Crédit Documentaire.....	35
5.22.8	Covenant Bancaires	35
5.22.9	Dettes Garanties par des suretés réelles.....	36
6	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	37
6.1	DIFFICULTES DANS LE TRANSPORT MARITIME	37

Créé en 2005, Miliboo est un acteur majeur de la conception et de la vente de mobilier « tendance », modulable et personnalisable sur Internet, avec la particularité de garantir une expédition sous 24 à 72h en France.

Avec plus de 2 500 références essentiellement vendues sur son site www.miliboo.com et dans ses quatre « Miliboutiques », points de vente physiques situés à Paris, à Lyon et à Annecy, la société propose des gammes complètes de meubles pour toute la maison.

Miliboo contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur : conception/design, contrôle qualité (filiale en Chine), outils logistiques, marketing et relations clients (filiale en Espagne pour une partie du Service Client en langues étrangères) sont internalisés. Basée à Chavanod (74) et disposant de son propre entrepôt, Milistock, à Saint-Martin-de-Crau (13), la société commercialise principalement dans 6 pays d'Europe.

La société a été immatriculée le 14 septembre 2006. Depuis le 15 décembre 2015, Miliboo est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013053535 ; code mnémonique : ALMLB).

Miliboo publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.miliboo-bourse.com>.

1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

1.1 OUVERTURE D'UNE NOUVELLE BOUTIQUE A ANNECY-EPAGNY

Une nouvelle boutique Miliboo a ouvert ses portes le jeudi 21 Décembre 2023 à Annecy, dans la zone commerciale du Grand Epagny, s'ajoutant ainsi aux 2 boutiques de Paris et à celle de Lyon.

1.2 DIFFICULTES DANS LE TRANSPORT MARITIME EN MER ROUGE

Les évènements ayant eu lieu en Mer Rouge ont perturbé le trafic maritime mondial, notamment entre l'Asie et l'Europe, ce qui a eu pour conséquence une hausse des prix du transport maritime ainsi qu'un allongement des délais de livraison des marchandises venant d'Asie.

1.3 AVIS DE VERIFICATION DE COMPTABILITE

Le 9 avril 2024, la Société a reçu un avis de vérification de comptabilité de l'Inspection des Finances Publiques. Cette vérification, qui porte sur les exercices clos en 2021, 2022 et 2023 a débuté le 29 avril 2024 et suit son cours.

2 RESULTATS D'ACTIVITE SUR L'EXERCICE

2.1 COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

COMPTE DE RESULTAT ANNUEL SIMPLIFIE

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -	Variation K€	% Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	43 323	42 326	997	2%
Coût des produits vendus	(16 726)	(19 277)		-13%
MARGE BRUTE <i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	26 597 61,4%	23 049 54,5%	3 548	15%
Charges d'exploitation (hors provisions)	(23 579)	(24 211)	631	-3%
Autres produits et produits d'exploitation (hors provisions)	89	232	(143)	-61%
EBITDA ⁽¹⁾	3 107	(930)	4 037	434%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	7,2%	-2,2%		
Retraitements des charges d'exploitation :				
Diffusions Spots TV-Radio-Web rémunérées en OCA ⁽²⁾	-	224	(224)	
Franchises de loyer des boutiques ⁽³⁾	(160)	(85)	(74)	
Charges de plan de rémunération en actions ⁽⁴⁾	-	15	(15)	
Autres charges retraitées ⁽⁵⁾	-	100	(100)	
Total Retraitements des charges d'exploitation	(160)	254	(414)	
EBITDA RETRAITE ⁽⁶⁾	2 948	(676)	3 623	536%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	6,8%	-1,6%		
Dotations et reprises aux provisions et aux amortissements	(304)	(587)	283	-48%
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 804	(1 516)	4 320	285%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	6,5%	-3,6%		
EBIT RETRAITE ⁽⁷⁾	2 644	(1 262)	3 906	309%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	6,1%	-3,0%		
Résultat Financier	(141)	(238)	98	41%
Résultat Exceptionnel	(91)	228	(318)	-140%
Impôts	(192)	12	(204)	-1634%
RESULTAT NET	2 381	(1 515)	3 895	257%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	5,5%	-3,6%		

(1) **EBITDA**: Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization. Cet indicateur correspond au résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et aux provisions (hors exceptionnel). L'EBITDA ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

(2) La couverture médiatique (espaces publicitaires télé, radio et digital) mise à disposition par le Groupe M6 est rémunérée sous forme d'obligations convertibles en actions (« OCA » ci-après), émises et souscrites en deux tranches successives, respectivement le 2 mai 2019 et le 4 juillet 2020. Bien que non consommatrice de trésorerie (« charge non-cash » ci-après), elle est reconnue comme une charge dans le résultat opérationnel au fur et à mesure de son utilisation.

Le retraitement consiste à exclure du résultat opérationnel les charges non-cash rémunérées en OCA de consommation des espaces publicitaires mis à disposition par le Groupe M6. Ce retraitement fait ainsi ressortir l'essence de l'accord *media-for-equity*, conclu avec M6 Interactions en mars 2019 pour une durée maximale de 3 ans. Etant précisé que ces OCA ont été intégralement converties en actions ordinaires de la Société par décision du Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2022.

- (3) Des allègements de loyers, au cours des premières années de bail, ont été obtenus pour les boutiques parisiennes. Par conséquent ces allègements entraînent un loyer inégal au cours du bail, rendant moins lisibles les comparaisons d'un exercice à l'autre ou d'une situation intermédiaire à l'autre.

L'avis OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période.

Ce faisant, une charge de loyer est comptabilisée pour des périodes où aucun loyer n'est décaissé, ni décaissable.

Le retraitement opéré vise à ne retenir au résultat opérationnel que le loyer réellement facturé par le bailleur. Ce retraitement fait ainsi ressortir le résultat des négociations commerciales entre la Société et le bailleur.

- (4) Retraitement des impacts comptables des actions gratuites attribuées par la Société, afin de refléter sa performance opérationnelle indépendamment de sa politique d'attraction et de rétention de ses cadres clés.
- (5) Concerne l'étalement des coûts de la réalisation des spots publicitaires, confiée au Groupe M6, sur leur période d'utilisation effective.
- (6) EBITDA RETRAITE : Cet indicateur correspond à l'EBITDA (cf. note (1) ci-dessus) duquel sont soustraites les charges détaillées en notes 2 à 5 ci-dessus, s'agissant principalement de charges non-cash.

Il ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

L'Ebitda retraité constitue une mesure de performance opérationnelle suivie par la Société, permettant à sa direction d'appréhender les activités et les tendances opérationnelles en cours. Son évolution est commentée dans la section 2.2 du présent rapport.

- (7) EBIT RETRAITE : Cet indicateur correspond au Résultat d'Exploitation duquel sont soustraites les charges détaillées en notes 2 à 5 ci-dessus.

Il ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

L'Ebit retraité constitue une mesure de performance opérationnelle prenant en compte les dotations et reprises de provisions et d'amortissement, permettant à la direction de la Société d'appréhender les activités et les tendances opérationnelles en cours.

2.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SUR L'EXERCICE

2.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans une conjoncture inflationniste pesant toujours sur la consommation des ménages, le chiffre d'affaires de l'exercice s'est établi à 43.323 K€, un nouveau plus haut pour Miliboo, en hausse de 997 K€ (+2,4%) par rapport à l'exercice précédent.

La croissance du chiffre d'affaires provient essentiellement des ventes réalisées sur le site internet Miliboo.

Les ventes en France tirent la croissance (+2,2%) mais l'international progresse lui aussi, de 3,4%. Miliboo a réalisé au 1^{er} trimestre 2023-24 (mai à juillet 23) un chiffre d'affaires de 10.689 K€, en croissance de 1.121 K€ (+12%). Pour rappel le 1^{er} trimestre est traditionnellement le moins élevé de l'année en termes de chiffre d'affaires. En France (86% du chiffre d'affaires), Miliboo enregistre une progression de +13% de son chiffre d'affaires à 9,3M€, contre 8,2 M€ à la même période l'année passée.

Au 2^{ème} trimestre, Miliboo a réalisé un chiffre d'affaires s'établissant à 11.046 K€, en recul de 6% par rapport à la même période l'an passé. Il faut rappeler que la base de comparaison était particulièrement élevée compte tenu de la forte progression enregistrée sur cette période lors de l'exercice précédent (+25%).

Au cours du 3^e trimestre (période du 1^{er} novembre 23 au 31 janvier 24) la croissance du chiffre d'affaires s'est établie à 4,7% par rapport à l'année précédente, à 11.499 K€ avec une belle progression des ventes à l'international de +8,9% contre +4% sur la France.

Enfin, le 4^e trimestre de l'exercice s'étalant de février à avril 2024, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 1% à 10.088 K€, marquant une nouvelle fois une hausse des ventes à l'international (+13,9% par rapport à la période précédente) et un recul de 1% sur la France.

2.2.2 MARGE BRUTE

Sur l'exercice, le taux de marge brute ¹ s'établit à 61,4%, à comparer à un taux de 54,5% l'exercice précédent, passant de 23.049K€ à 26.597K€ soit une augmentation de 15% sur un an.

En effet, une attention particulière a été portée au taux de marge brute sur la période afin de se prévenir des remous sur les coûts d'achat, notamment du fret international, qui ont fortement fluctués tout au long de l'exercice.

2.2.3 CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Les charges et produits d'exploitation ² détaillés ci-dessous s'entendent hors tout retraitement explicité en notes 2 à 5 du paragraphe 2.1 du présent rapport, ainsi que hors dotation et reprises de provisions d'amortissements.

Les charges et produits d'exploitation ² ont diminué de 3% sur l'exercice s'élevant en totalité à 23.579 K€, contre 24.211K€ pour l'exercice précédent.

¹ Soit la marge brute (i.e. Chiffre d'affaires – achats de marchandises + ou – variation de stocks, y compris de matières premières) rapportée au Chiffre d'affaires.

² Autres qu'achats de marchandises et matières premières, variation de stock, dotation aux amortissements et provisions, mais comprenant les transferts de charges et la production immobilisée

Les principales évolutions³ portent sur les postes de coûts suivants :

- Les dépenses de « Publicité, relations publiques, marketing » ont diminué de 972 K€, dont la majorité provient de la baisse des efforts publicitaires TV, avec une diminution de 687 K€ par rapport à l'exercice précédent ;
Les dépenses de marketing digital stagnent et se stabilisent autour des 8% de CA sur les deux exercices comparés ;
- Les coûts de « Transport de biens » (i.e. coût de livraison aux clients) ont diminué de 242 K€, conséquence d'une légère diminution des ventes en volumes et de meilleurs coûts logistiques ;
- La « Rémunération d'intermédiaires » a elle augmentée de 7%, soit +97 K€, du fait de l'augmentation des commissions de certaines places de marché utilisées ;
- Enfin, les « Locations et crédit-bail » ont connu une augmentation de 258 K€, du fait de la location de la nouvelle boutique d'Annecy – Epagny et des nouveaux locaux du siège social – Bâtiment Uranus.

2.2.4 EBITDA RETRAITE

Les charges et produits d'exploitation retraités⁴ stagnent à 23.649 K€ à comparer à 23.725 K€ pour l'exercice précédent, soit une diminution de 75 K€ (-0.3%).

Les charges retraitées sur l'exercice concernent uniquement les franchises de loyer des boutiques.

L'Ebitda retraité, qui est une mesure de performance opérationnelle suivie par la Société, ressort quant à lui positif à hauteur de 2.948 K€ (6,8% du CA) à comparer à un Ebitda retraité négatif de -676 K€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 3.623 K€ ou +536%.

Cette forte augmentation est principalement imputable à l'amélioration du taux de marge (se reporter au paragraphe 2.2.2 du présent rapport) et à la diminution des charges d'exploitation.

2.2.5 EBITDA

L'EBITDA ressort positif dans la lignée des bons résultats semestriels, avec une augmentation de 4.037K€, passant de -930K€ l'an passé à 3.107K€ sur l'exercice, soit +434%.

Le ratio EBITDA / CA s'établit à 7.2% du chiffre d'affaires, à comparer à -2.2% pour l'exercice précédent.

Cette amélioration est à mettre au crédit de la forte augmentation du taux de marge (paragraphe 2.2.2 du présent rapport) et à la maîtrise des charges d'exploitation.

2.2.6 EBIT RETRAITE

L'Ebit retraité ressort positif à hauteur de 2.644 K€ (6.1% du chiffre d'affaires) contre – 1.262 K€ sur l'exercice précédent, soit une augmentation de 3.906 K€.

Cet indicateur s'apparente au résultat d'exploitation retraité des charges non cash et/ou non récurrentes détaillées dans la section 2.1 du présent rapport.

2.2.7 RESULTAT D'EXPLOITATION

La rentabilité opérationnelle se voit également largement améliorée, le résultat d'exploitation augmentant de 4.320 K€, passant de -1.516 K€ sur l'exercice précédent à 2.804 K€ sur cet exercice.

³ Se reporter à la note 5.3 sur les comptes intermédiaires.

⁴ I.e. autres qu'achats de marchandises et matières premières, variation de stock, dotation aux amortissements et provisions, mais comprenant les transferts de charges et la production immobilisée et retraitées des éléments décrits aux notes 2 à 6 de la section 2.1 du présent rapport

Le Résultat d'Exploitation/CA est de 6,5% contre -3,6% pour l'exercice précédent.

2.2.8 RESULTAT FINANCIER, RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat financier ressort négatif de 141 K€, à comparer à une perte de 293 K€ pour l'exercice précédent. Cette charge est essentiellement composée des intérêts des emprunts contractés ainsi que des pertes de change.

Le résultat exceptionnel ressort négatif de 91 K€, à comparer à un gain de 228 K€ pour l'exercice précédent. La base de comparaison étant particulièrement élevée dû à la fraude à la carte bancaire provenant de Lybie ayant eu lieu sur l'exercice passé (voir rapport financier au 30.04.2023).

2.2.9 RESULTAT NET

Dans la lignée des autres indicateurs positifs, le Résultat Net ressort lui aussi positif à 2.381 K€ à comparer à -1.515 K€ pour l'exercice précédent.

Cette augmentation est imputable à la combinaison de la forte hausse du taux de marge et des charges d'exploitation en baisse.

2.3 FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	30/04/2024 - 12 Mois -	Retraitements (1) (2)	30/04/2024 - 12 Mois - Retraité	30/04/2023 - 12 Mois -	Retraitements (1) (2)	30/04/2023 - 12 Mois - Retraité
OPERATIONS D'EXPLOITATION							
Résultat net		2 381		2 381	(1 515)		(1 515)
- Amortissements	5.5	405		405	411		411
- Provisions	5.5 & 5.16	2		2	278		278
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		1		1	25		25
- Production immobilisée	5.2	-		-	-		-
- Subvention		-		-	-		-
- Autre	5.2	-		-	-		-
- Produits & Charges sans contrepartie en trésorerie (1)			(160)	(160)		139	139
Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période		2 788	(160)	2 629	(800)	139	(662)
- Variations de stock	5.12	539		539	1 994		1 994
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	5.13 & 5.14	(181)	-	(181)	356	(224)	132
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	5.18/19/20/21	(808)	160	(648)	(2 117)	85	(2 031)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité		(450)	160	(290)	233	(139)	94
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		2 339	-	2 339	(567)	-	(567)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT							
Acquisitions d'immobilisations	5.9 & 5.10	(1 244)		(1 244)	(544)		(544)
Cessions d'immobilisations	5.9 & 5.10	-		-	-		-
(Augmentations) / Réductions d'immobilisations financières	5.11	(75)		(75)	15		15
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(1 319)	-	(1 319)	(529)	-	(529)
OPERATIONS DE FINANCEMENT							
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)	5.15	-		-	-		-
Emission d'Obligations Convertibles en Actions		-		-	(4)		(4)
Souscription d'emprunts bancaires	5.17	565		565	-		-
Remboursements d'emprunts	5.17	(1 726)		(1 726)	(1 655)		(1 655)
Subvention d'investissement reçue		-		-	-		-
Variation des comptes courants		1		1	15		15
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(1 160)	-	(1 160)	(1 645)	-	(1 645)
VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE		(141)	-	(141)	(2 740)	-	(2 740)
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE		5 656		5 656	8 395		8 395
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE		5 515		5 515	5 656		5 656

Le tableau de flux de trésorerie standard est établi par différence de soldes de différents postes comptables, principalement de bilan, entre le 30 avril Année N et le 30 avril Année N-1. Cependant, certains postes de bilan peuvent avoir varié sans aucun effet sur la trésorerie réelle de la société.

Ainsi, afin de refléter la réalité de la consommation ou de la génération de trésorerie sur la période, la présentation dans le tableau de flux de trésorerie a été retraitée des éléments suivants :

- (1) « Allègements de Loyers » : La Société bénéficie d'allègements de loyers au cours des premières années de bail. Cependant, par application de l'avis de l'OEC n°29 de 1995 sur les contrats de location, même non décaissée et non décaissable, une charge de loyer doit être enregistrée comptablement tout au long des exercices, y compris pour les mois en franchise totale (se reporter à la note 3 du paragraphe 2.1 du présent rapport). Le retraitement consiste à exclure cette charge non-cash du résultat opérationnel et sa contrepartie présentée initialement en besoin en fonds de roulement.

ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE RETRAITE

Le résultat net, exclusion faite des charges comptables sans effet sur la trésorerie, a généré 2.788 K€ de trésorerie à comparer à une consommation de 800 K€ sur l'exercice précédent.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité a augmenté de 450 K€.

Le reclassement de créances rattachées à des participations pour Milistock et Miliboutique en créances d'exploitation ou liées à l'activité n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie et a donc été traité comme tel.

Sur la période, La société a procédé à 1.244 K€ d'investissements matériels, notamment dans l'acquisition du droit au bail et l'équipement et l'agencement de la nouvelle boutique d'Annecy-Epagny ; mais aussi d'investissements immatériels, en grande majorité dévolus à la poursuite de la construction de la nouvelle plate-forme informatique propriétaire.

Les immobilisations financières ont augmenté de 75 K€ sur la période et sont constituées des dépôts de garantie de la nouvelle boutique et du nouveau bâtiment du siège dévolu au studio photo notamment.

La société a contracté 3 nouveaux prêts bancaires sur la période pour un total de 565 K€ et a procédé à 1.726 K€ de remboursements de prêts moyen et long terme contre 1.655 K€ au cours de l'exercice précédent. Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement se situe à -1.160 K€ sur la période.

Au 30 avril 2024, la société dispose d'une trésorerie disponible de 5.436 K€ auxquels s'ajoutent 79 K€ de valeurs mobilières de placement, contre respectivement 5.577 K€ de disponibilités et 79 K€ de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice précédent.

L'endettement bancaire seul s'établit à 4.046 K€ au 30 avril 2024 contre 5.207 K€ à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 1.161 K€.

3 ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 30 AVRIL 2024

3.1 COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Chiffre d'affaires	5.1	43 323	42 326
Production immobilisée		-	-
Subvention d'exploitation	5.2	2	14
Autres produits d'exploitation	5.2	194	286
Produits d'exploitation		43 519	42 626
Achats de marchandises et matières premières		(16 187)	(17 283)
Variation de stocks de marchandises et matières premières		(539)	(1 994)
Autres coûts accessoires		-	-
Autres achats et charges externes	5.3	(19 722)	(20 579)
Impôts, taxes et versements assimilés		(285)	(213)
Salaires et traitements	5.4	(2 599)	(2 439)
Charges sociales	5.4	(895)	(849)
Dotations aux amortissements et provisions	5.5	(410)	(655)
Autres charges		(79)	(130)
Charges d'exploitation		(40 716)	(44 143)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 804	(1 516)
Produits financiers		69	54
Charges financières		(210)	(293)
RESULTAT FINANCIER	5.6	(141)	(238)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		2 663	(1 755)
Produits exceptionnels		165	369
Charges exceptionnelles		(256)	(141)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.7	(91)	228
Impôt sur les bénéfices	5.8	(192)	12
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 381	(1 515)
Nombre d'actions existantes à date de clôture ⁽¹⁾		6 930 904	6 930 904
Résultat de base par actions (hors actions propres)		0,346	(0,220)
Nombre d'actions maximales (i.e. incluant les émissions potentielles)		6 930 904	6 930 904
Résultat dilué par actions (hors actions propres)		0,346	(0,220)
⁽¹⁾ dont Nombre d'actions propres		52 816	51 316

3.2 BILAN

En milliers d'euros	Notes	30/04/2024		30/04/2023	
		Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.9	3 449	1 539	1 910	1 222
Immobilisations corporelles	5.10	3 282	2 003	1 279	972
Immobilisations financières	5.11	1 229	372	858	1 145
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		7 960	3 913	4 047	3 340
Stocks	5.12	6 544	257	6 287	6 749
Clients et comptes rattachés	5.13	650	31	619	523
Autres créances	5.14	2 631	785	1 846	1 501
Valeurs mobilières de placement		79	-	79	79
Disponibilités		5 436	-	5 436	5 577
Comptes de régularisation	5.14	392	-	392	397
TOTAL ACTIF CIRCULANT		15 731	1 073	14 658	14 827
Ecart de conversion actif	5.14	2	-	2	1
TOTAL ACTIF		23 693	4 986	18 707	18 168
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	5.15			693	693
Primes d'émission				6 106	6 106
Réserve légale				10	10
Autres réserves				-	-
Report à nouveau				(2 412)	(897)
Résultat exercice				2 381	(1 515)
Subventions d'investissement				-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES				6 778	4 397
Provisions pour risques et charges	5.16			203	232
Emprunts obligataires convertibles				-	-
Emprunts et dettes établissements de crédit	5.17			4 046	5 207
Emprunts et dettes financières divers	5.17			51	50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.18			3 658	3 438
Dettes fiscales et sociales	5.20			1 598	1 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5.20			-	-
Autres dettes	5.20			2 019	2 468
Comptes de régularisation	5.20			345	439
TOTAL DETTES				11 921	13 760
Ecart de conversion passif	5.20			9	10
TOTAL PASSIF				18 707	18 168

3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
<u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		2 381	(1 515)
- Amortissements	5.5	405	411
- Provisions	5.5 & 5.16	2	278
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		1	25
- Production immobilisée	5.2	-	-
- Subvention		-	-
- Autre	5.2	-	-
Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période		2 788	(800)
- Variations de stock	5.12	539	1 994
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	5.13 & 5.14	(181)	356
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	5.18/19/20/21	(808)	(2 117)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité		(450)	233
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		2 339	(567)
<u>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>			
Acquisitions d'immobilisations	5.9 & 5.10	(1 244)	(544)
Cessions d'immobilisations	5.9 & 5.10	-	-
(Augmentations) / Réductions d'immobilisations financières	5.11	(75)	15
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(1 319)	(529)
<u>OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>			
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)	5.15	-	-
Emission d'Obligations Convertibles en Actions		-	(4)
Souscription d'emprunts bancaires	5.17	565	-
Remboursements d'emprunts	5.17	(1 726)	(1 655)
Subvention d'investissement reçue			
Variation des comptes courants		1	15
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(1 160)	(1 645)
VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE		(141)	(2 740)
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE		5 656	8 395
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE		5 515	5 656
<i>Dont Concours bancaires courants</i>		<i>()</i>	<i>()</i>

3.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Autres	Total
Situation au 30/04/2023	693	6 106	10	(897)	(1 515)	-	4 397
Affectation du résultat ⁽¹⁾				(1 515)	1 515		-
Résultat de l'exercice					2 381		2 381
Augmentations de capital							-
Autres variations							-
Situation au 30/04/2024	693	6 106	10	(2 412)	2 381	-	6 778

(1) Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 19 octobre 2023 d'affecter la perte au report à nouveau.

3.5 RECONCILIATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE L'EBITDA RETRAITE

En milliers d'euros	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -	% Variation
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 804	(1 516)	285%
Diffusions Spots TV-Radio-Web rémunérées en OCA	-	224	-100%
Franchises de loyer des boutiques	(160)	(85)	-87%
Charges de plan de rémunération en actions	-	15	-100%
Autres charges retraitées	-	100	
EBIT RETRAITE	2 644	(1 262)	309%
+ Dotations aux amortissements et provisions	410	655	-37%
- Reprises sur amortissements et provisions	(107)	(68)	-57%
EBITDA RETRAITE	2 948	(676)	536%

4 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1 REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE

Les comptes annuels de la Société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 relatifs au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société ne remplissant pas les critères définis par le règlement R.233-16, elle n'est pas dans l'obligation d'établir des comptes consolidés. Les comptes sociaux sont clôturés au 30 avril de chaque année, les comptes intermédiaires sont établis au 31 octobre de chaque année.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Généralités

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels, des applications, ou plus généralement à des évolutions de son système d'information propriétaire.

Les immobilisations incorporelles sont également constituées des marques et noms de domaine acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Enfin, ces immobilisations comprennent également les droits au bail.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue, à savoir :

- Pour les logiciels : 1 an à 3 ans ;
- Pour les noms de domaine : 1 à 10 ans.
- Pour les droits au bail : sur la durée du bail correspondant

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

Frais de développement informatique

Les frais de développement informatique sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les frais de développement informatique relatifs à des projets répondant aux critères d'activation sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 3 ans à compter de leur date de début d'utilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

A la clôture, les projets non terminés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours.

4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

- Matériel : 2 à 5 ans en linéaire ;
- Agencement et installations : 4 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel informatique : 3 à 5 ans en linéaire.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

4.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de Participation ;
- Dépôts et cautionnements ;
- Actions propres et espèces détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

4.5 DEPRECIATION DES ACTIFS

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles ou financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté sur la période remettant en cause la valeur des actifs corporels et incorporels.

4.6 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la Société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la Société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la Société doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

4.7 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de revient réel. Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

Les matières et marchandises sont majoritairement achetées en devises étrangères. Les stocks ont été évalués au prix d'achat converti au jour de la lettre de connaissance majoré des coûts de transports, de douane et de contrôle qualité. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks ont été dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Une dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence.

Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin de période intermédiaire ou d'exercice est inférieure à leur coût d'acquisition. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales.

4.8 CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont relatives principalement aux créances commerciales envers les places de marché. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des impossibilités de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement les avances en compte courant ainsi que les créances fiscales, par exemple la TVA.

4.9 OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES

Les transactions libellées en devises – principalement USD et CNY, et le cas échéant GBP et CHF - sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin de période intermédiaire ou d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion, actif et passif. Toute provision pour risque de perte de change est intégrée au résultat financier.

Les écarts de règlements des dettes et créances commerciales sont comptabilisés dans les postes d'autres charges et autres produits, partie intégrante du résultat opérationnel.

4.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La Société utilise une méthode d'évaluation actuarielle de l'engagement basée notamment sur la répartition linéaire des droits acquis par les salariés à compter de leur prise de service.

- Paramètres économiques :
 - Revalorisation annuelle des salaires de 2% ;
 - Taux d'actualisation retenu de 3.60% ;
 - Taux de rotation retenu de 1.5% ;
 - Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Paramètres sociaux :
 - Départ volontaire à 65 ans ;
 - Taux de charges sociales moyen de 40%.

Pour rappel les critères qui ont été retenus au 30 avril 2023 par la Société étaient les suivants :

- Paramètres économiques :
 - Revalorisation annuelle des salaires de 2% ;
 - Taux d'actualisation retenu de 4% ;
 - Taux de rotation retenu de 1.5% ;
 - Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Paramètres sociaux :
 - Départ volontaire à 65 ans ;
 - Taux de charges sociales moyen de 40%.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

La reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu lors du transfert des risques et de propriété, à savoir lors de la livraison au client. Il est principalement constitué :

- Des ventes de marchandises,
- De la facturation d'éco-participation et de frais de port
- De la refacturation aux transporteurs de litiges sur marchandises perdues ou abimées.

4.12 FRANCHISES DE LOYER

Une franchise de loyer accordée, exceptionnelle par rapport aux conditions du marché, entraîne une variation des échéances contractuelles qui n'est justifiée ni techniquement ni économiquement. L'avis OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Dans ce cas, le produit de la franchise est étalé sur la durée du contrat, une charge à payer étant alors comptabilisée pendant la période de franchise. Il en résulte une répartition linéaire des loyers inégalement répartie dans le temps (cas des franchises), conformément à l'utilisation réelle du bien et non à la lettre du contrat.

4.13 PARTICIPATION DES BAILLEURS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES

Les avantages accordés par le bailleur au preneur et qui n'ont pas d'autre contrepartie pour le bailleur que de trouver un locataire constituent pour le preneur, une ristourne sur loyers qui est constatée linéairement en résultat sur la durée du bail, de manière homogène avec le traitement appliqué pour la comptabilisation des franchises.

Seul figure au bilan, dans le poste de Produits Constatés d'Avance, le montant net de la subvention non encore inscrite au compte de résultat.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

4.15 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existant à la date de clôture.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existantes à la date clôture, augmentée du nombre maximal d'actions à émettre eu égard aux instruments de capitaux en circulation existants alors.

5 NOTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Ventes de Marchandises	42 449	41 034
Eco-Participation (Eco-Mobilier; D3E)	407	412
Participation aux frais de port	382	792
Refacturations diverses	85	88
Chiffre d'affaires	43 323	42 326
<i><u>Ventilation du poste de Ventes de Marchandises :</u></i>	<i>30/04/2024 - 12 Mois -</i>	<i>30/04/2024 - 12 Mois -</i>
France	36 376	35 597
Union Européenne	6 071	5 433
Export	2	4
Ventes de Marchandises	42 449	41 034

5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Production Immobilisée	-	-
Reprise amortissements et provisions d'exploitation	107	68
Transferts de charge d'exploitation	34	68
Subventions d'exploitation	2	14
Gain de change sur créance et dettes commerciales	52	147
Autres produits	2	3
Produits d'exploitation hors Chiffre d'Affaires	196	300

5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Publicité, relations publiques, marketing	(4 400)	(5 372)
Transports de biens	(5 282)	(5 524)
Frais de stockage	(1 069)	(1 086)
Rémunérations d'intermédiaires	(3 038)	(2 941)
Honoraires	(290)	(336)
Sous-traitance générale	(2 305)	(2 154)
Locations et crédit bail	(2 014)	(1 756)
Services bancaires	(332)	(291)
Commissions sur emprunt	(15)	(14)
Déplacements	(156)	(142)
Divers	(822)	(964)
Autres achats et charges externes	(19 722)	(20 579)

5.4 CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Salaires et traitements	(2 599)	(2 439)
Charges sociales	(895)	(855)
Attribution Gratuite d'Actions	-	6
Charges de personnel	(3 494)	(3 288)

5.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Dotations aux amortissements	(405)	(411)
Dotations aux provisions	(6)	(244)
Dotations aux amortissements et provisions	(410)	(655)
 <i><u>dont ventilation des dotations aux amortissements</u></i>	 30/04/2024 - 12 Mois -	 30/04/2023 - 12 Mois -
Sur immobilisations incorporelles	(78)	(66)
Sur immobilisations corporelles	(327)	(345)
Dotations aux amortissements	(405)	(411)

5.6 RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Intérêts des comptes courants	13	8
Escomptes obtenus	1	12
Gains de change	20	11
Autres produits financiers	23	-
Reprise sur provisions financières	12	23
Produits financiers	69	54
Intérêts des emprunts et des dettes	(67)	(92)
Intérêts des comptes courants	-	-
Pertes de change	(28)	(75)
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Autres charges financières	-	-
Dotations aux provisions financières	(115)	(125)
Dotations aux dépréciations financières	-	-
Charges financières	(210)	(293)
Résultat financier	(141)	(238)

5.7 RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	165	6
Autres produits exceptionnels	0	362
Reprises de provisions exceptionnelles	-	-
<i>Produits exceptionnels</i>	165	369
VNC d'éléments d'actifs cédés ou mis au rebut	(1)	(25)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(237)	(79)
Autres charges exceptionnelles	(18)	(37)
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
<i>Charges exceptionnelles</i>	(256)	(141)
Résultat exceptionnel	(91)	228

5.8 IMPOT SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat net
<u>30/04/2024</u>			
Résultat avant impôts	2 663	(91)	2 572
Impôts	192	-	192
Résultat après impôt	2 471	(91)	2 381
<u>30/04/2023</u>			
Résultat avant impôts	(1 755)	228	(1 527)
Impôts	-	-	(12)
Résultat après impôt	(1 755)	228	(1 515)

5.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2023	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	30/04/2024
Valeurs brutes	2 831	773	-	(155)	-	3 449
Concessions et droits	11	309	-	(1)	-	319
Logiciels	1 727	-	7	(148)	-	1 587
Autres Immos incorporelles	16	-	-	-	-	16
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	1 076	464	(7)	(7)	-	1 527
Amortissements	1 608	78	-	(148)	-	1 539
Concessions et droits	3	14	-	-	-	17
Logiciels	1 589	64	-	(148)	-	1 505
Autres Immos incorporelles	16	-	-	-	-	16
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	1 222	695	-	(8)	-	1 910

5.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	30/04/2023	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	30/04/2024
Valeurs brutes	2 664	634	-	(15)	-	3 282
Matériel et outillage	133	18		(15)		137
Installations et agencements	1 826	44	257			2 126
Matériel de transport	6	112				118
Matériel de bureau et informatique	698	19	16			733
Avances sur Immobilisations	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-	440	(272)			168
Amortissements	1 691	327	-	(15)	-	2 003
Matériel et outillage	112	12		(15)		109
Installations et agencements	1 078	208				1 286
Matériel de transport	6	9				15
Matériel de bureau et informatique	494	98				593
Avances sur Immobilisations	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
Valeurs nettes	972	307	-	-	-	1 279

5.11 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En milliers d'euros	30/04/2023	Acquisitions - Dotations	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Reclassement	30/04/2024
Valeurs brutes	1 523	252	(177)	(369)	1 229
Autres participations	920			(369)	551
<i>dont créances rattachées à des participations</i>	369			(369)	()
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts au personnel	-				-
Dépôts et cautionnements	500	93			593
Contrat de liquidité - Actions auto-détenues	66	80	(97)		49
Contrat de liquidité - Espèces	37	79	(80)		36
Provisions	378	-			378
Valeurs nettes	1 145	252	(177)	(369)	851

Les reclassements des immobilisations financières rattachées à des participations concernent les avances en comptes courants des filiales Milistock et Miliboutique qui sont désormais comptabilisées comme des créances d'exploitation, amenées à être remboursées.

5.12 STOCKS ET EN-COURS

En milliers d'euros	Montant brut	Dépréciation	30/04/2024
Stock de matières premières	2	(2)	-
Stock de marchandises	6 542	(255)	6 287
Valeurs nettes	6 544	(257)	6 287

En milliers d'euros	Montant brut	Dépréciation	30/04/2023
Stock de matières premières	2	(2)	-
Stock de marchandises	7 081	(332)	6 749
Valeurs nettes	7 083	(334)	6 749

5.13 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros	< à 1 an	< à 1 an	> à 5 ans	30/04/2024
Valeurs brutes	650			650
Provison pour dépréciation	(31)			(31)
Valeurs nettes	619	-	-	619

En milliers d'euros	< à 1 an	< à 1 an	> à 5 ans	30/04/2023
Valeurs brutes	554			554
Provison pour dépréciation	(31)			(31)
Valeurs nettes	523	-	-	523

5.14 AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
Valeurs brutes	3 018	-	-	3 018
Créances sociales et fiscales	279			279
Fournisseurs débiteurs	197			197
Créances Intra-Groupe	2 016			2 016
Débiteurs Divers	133			133
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	392			392
Ecart de conversion actif	2			2
Provisions	(785)			(785)
Valeurs nettes	2 233	-	-	2 233

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Valeurs brutes	2 570	-	-	2 570
Créances sociales et fiscales	438			438
Fournisseurs débiteurs	359			359
Créances Intra-Groupe	1 360			1 360
Débiteurs Divers	14			14
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	397			397
Ecart de conversion actif	1			1
Provisions	(670)			(670)
Valeurs nettes	1 900	-	-	1 900

5.15 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social	30/04/2023	Créées	Remboursées	30/04/2024
30/04/2024				
Actions Ordinaires	6 930 904			6 930 904
Valeur Nominale	0,10			0,10

5.16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros	30/04/2023	Dotations	Reprises	30/04/2024
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provision garantie clients	169	-	(13)	156
Provision pour impôts	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	24	-	(16)	8
Autres provisions pour charges	39	-	()	39
Provisions pour risques et charges	232	-	(29)	203

5.17 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 805	2 089	152	4 046
Dettes financières diverses	51			51
Concours bancaires courants	0			0
Emprunts et dettes financières	1 856	2 089	152	4 097

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 731	3 477	-	5 207
Dettes financières diverses	50			50
Concours bancaires courants	0			0
Emprunts et dettes financières	1 781	3 477	-	5 257

Nouveaux financements conclus sur l'exercice :

La Société a conclu le 28 novembre 2023 un accord de financement pour un montant de 350 K€ avec la Banque Palatine :

Les caractéristiques suivantes :

- Montant : 350 000 € maximum (sur présentation de factures), souscrit en euros,
- Objet : Aménagement et équipement du Studio Photo
- Versement des fonds : 1^{er} mars 2024, premier versement de 70 k€. La date limite de présentation de factures additionnelles est le 24 août 2024.
- Durée : 6 ans,
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période de différé de 6 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus,
- Taux annuel : 3.908 %,
- Garantie : Aucune.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 70 k€.

Conjointement, la Société a conclu le 4 mars 2024 un accord de financement pour un montant de 470 K€ avec la Société Générale afin de financer le développement de son activité.

Les caractéristiques suivantes :

- Montant : 470 000 €, souscrit en euros,
 - Objet : Financement du droit au bail et de l'aménagement de la boutique d'Annecy - Epagny,
 - Versement des fonds : 7 mars 2024,
 - Durée : 7 ans,
 - Remboursement : 28 versements trimestriels à terme échu,
 - Taux annuel : 4.28 %,
 - Garantie : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique d'Epagny à hauteur de 470 K€.
- Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 470 k€.

Enfin, la Société a conclu le 12 avril 2024 un accord de financement pour un montant de 25 K€ avec la Société Générale :

Les caractéristiques suivantes :

- Montant : 25 000 €, souscrit en euros,
- Objet : Achat d'un véhicule hybride d'entreprise
- Versement des fonds : 17 avril 2024,
- Durée : 3 ans,
- Remboursement : 36 versements mensuels à terme échu
- Taux annuel : 4.08 %,
- Garantie : Aucune.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 25 k€.

La société ne bénéficie d'aucune ligne court-terme.

Outre les nouveaux emprunts, les emprunts auprès des établissements de crédit sont composés de :

a. Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 250 K€, souscrit en euros ;
- Objet : Financement des frais de lancement industriel et commercial d'une innovation ;
- Versement des fonds : 27/07/2017 ;
- Durée : 7 ans ;
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2019, le dernier le 31 mars 2025 ;
- Taux annuel : 4,95%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 50 K€.

b. Un emprunt auprès du Grand Annecy via la BPI :

- Montant : 40 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté
- Versement des fonds le 20/07/2017
- Durée : 8 ans,
- Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2020, le dernier le 30 septembre 2025,
- Taux annuel : 0,00%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 12 K€.

c. Un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne :

- Montant : 104 K€, souscrit en euros
- Objet : Matériel de climatisation et de contrôle d'accès.
- Versement des fonds : 30/04/2019 ;
- Durée : 5 ans ;
- Remboursement : 60 mensualités à échéance constante, la première intervenant le 05/06/2019 et la dernière le 05/11/2024 ;
- Taux annuel : 0,90%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 12.4 K€.

d. Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Lancement Industriel et Commercial
- Versement des fonds : 16 janvier 2020 ;
- Durée : 7 ans ;
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus ;
- Taux annuel : 4,56%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 420 K€.

e. Un emprunt auprès de la Société Générale :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Aménagement Boutique Lyon
- Versement des fonds le 14/11/2017
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : en 81 versements mensuels après une période différée de 3 mois.
- Taux annuel : 0,40%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 89.9 K€.

f. Un emprunt auprès de la Société Générale :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Aménagement Boutique Madeleine.
- Versement des fonds le 15/01/2019
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : en 84 versements mensuels après une période différée de 6 mois.
- Taux annuel : 1,10%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 230.7 K€.

g. Un emprunt auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement besoin en fonds de roulement
- Versement des fonds : 23 janvier 2020 ;
- Durée : 5 ans ;
- Remboursement : 60 versements mensuels à terme échu ;
- Taux annuel : 0,80%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 154.4 K€.

- h.** Un emprunt auprès de la Société Générale
- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
 - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 - Versement des fonds : 30/04/2020 ;
 - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
 - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,58% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
 - Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 502.9 K€.

- i.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement
- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
 - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 - Versement des fonds : 19/05/2020 ;
 - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 - Amortissement sur 4 ans à échéances trimestrielles ;
 - Remboursement : 1 versement annuel principal et intérêts, à terme échu après une période différée de 12 mois, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel.
 - Taux d'intérêt annuel : fixe de 1,75% au titre de la première année, puis 2,25% pour les années suivantes.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 562.5 K€.

- j.** Un emprunt auprès de la Banque Palatine
- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
 - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 - Versement des fonds : 12/05/2020 ;
 - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
 - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
 - Prime de Garanties de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 524.5 K€.

- k. Un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Montant : 400 000 €, souscrit en euros ;
 - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 - Versement des fonds : 05/05/2020 ;
 - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
 - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
 - Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 210.3 K€.

- l. Un emprunt auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel
- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
 - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 - Versement des fonds : 13/05/2020 ;
 - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
 - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,70% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
 - Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 520.8 K€.

- m. Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :
- Montant : 620 K€, souscrit en euros
 - Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté
 - Versement des fonds le 20/07/2017
 - Durée : 8 ans,
 - Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 30 juin 2020, le dernier le 30 septembre 2025,
 - Taux annuel : 0,00%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 186 K€.

5.18 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	3 658	-	-	3 658
Valeurs nettes	3 658	-	-	3 658

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Fournisseurs et comptes rattachés	3 438	-	-	3 438
Valeurs nettes	3 438	-	-	3 438

5.19 AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
Personnel et comptes rattachés	297			297
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	211			211
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	1 090			1 090
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-			-
Clients avances et avoirs à établir	825			825
Charges à Payer ⁽¹⁾	276	919		1 194
Dettes Intra-Groupes	0			0
Créditeurs divers	-			-
Produits constatés d'avance ⁽³⁾	81	264	-	345
Ecart de conversion passif	9			9
Valeurs nettes	2 788	1 183	-	3 971

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Personnel et comptes rattachés	233	-	-	233
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	185			185
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	1 507			1 507
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Clients avances et avoirs à établir	1 102	-	-	1 102
Charges à Payer ^{(1) (2)}	248	1 003	103	1 354
Dettes Intra-Groupes	8			8
Créditeurs divers	3			3
Produits constatés d'avance ^{(2) (3)}	94	320	25	439
Ecart de conversion passif	10	-	-	10
Valeurs nettes	3 393	1 322	128	4 843

(1) : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des franchises des Boutiques.

(2) : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des participations aux travaux octroyées par les bailleurs des Boutiques.

5.20 PRODUITS A RECEVOIR

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024	30/04/2023
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	2	-
Autres créances	6	16
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
Total produits à recevoir	9	16

5.21 CHARGES A PAYER

En milliers d'euros	30/04/2024	30/04/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	932	818
Dettes fiscales et sociales	656	517
Autres dettes ⁽¹⁾	1 193	1 358
Total charges à payer	2 786	2 700

⁽¹⁾ dont Charges à Payer issues de l'étalement des franchises des Boutiques

5.22 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.22.1 IMMOBILISATIONS FINANCEES EN CREDIT-BAIL

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées en charge en respect du Plan Comptable Général français. Il est indiqué ci-dessous :

- La valeur des biens en crédit-bail au moment de la signature du contrat ;
- Le montant des redevances (loyers) afférentes à la période ;
- Le montant cumulé des redevances (loyers) des exercices précédents ;
- L'évaluation, à la date de clôture du bilan :
 - Des redevances restant à payer,
 - Et le prix d'achat résiduel des biens en crédit-bail

En milliers d'euros	Valeur d'origine HT	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur de rachat	Dotations Amort. (*)
		Exercice	Cumulées	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total		
Matériel de transport									
Fourgon Sprinter	28	3	29	-			-	3	2
Véhicule société 2	98	21	95	21	9		30	10	20
Véhicule société 3	79	9	46				-	50	16
Totaux	205	33	170	21	9	-	30	63	37

(*) : Charge d'amortissement de la période qui aurait impacté le compte de résultat si le bien avait été acquis au lieu d'être financé par un crédit-bail. Il a été considéré un amortissement linéaire de 5 ans pour chacune des immobilisations financées en crédit-bail.

5.22.2 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION LONGUE DUREE

En milliers d'euros	Valeur d'origine HT	Loyés déjà versés		Loyers restant à verser			
		Exercice	Cumulées	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Matériel de transport							
Véhicule société 4 (sur 37 mois)	39	8	15	8	2	-	10
Totaux	39	8	15	8	2	-	10

5.22.3 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION IMMOBILIERE

Le tableau ci-dessous récapitule les engagements donnés en matière de location immobilière :

En milliers d'euros	Charges de loyers comptabilisées		Charges de loyers restantes			
	Exercice	Cumulés	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Siège Social - Bâtiment Principal	221	2 020	221	415		636
Siège Social - Extension	80	247	80	300	121	501
Siège Social - Batiment Uranus (studio photo)	145	145	249	995	850	2 093
Boutique Lyon	155	875	155	247		402
Boutique Paris Madeleine	965	5 099	1 227	4 296		5 524
Boutique Paris Rivoli	271	776	382	1 097		1 479
Boutique Annecy Epagny	49	49	105	418	474	997
Totaux	1 886	9 212	2 418	7 768	1 444	11 631

5.22.3.1 *Siège Social*

Bail commercial entre la SCI AGL IMMOBILIER et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 16 mars 2015 au 15 mars 2027 (12 ans)
- Montant du loyer annuel : 221K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/04/2016.
Indice de base : 4 T 2014 (108.47)

5.22.3.2 *Siège Social - Extension*

Bail commercial entre GL IMMO et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2031 (10 ans)
- Montant du loyer annuel : 79 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

5.22.3.3 *Siège Social – Bâtiment rue Uranus – Studio photo et bureaux*

Bail commercial entre GL IMMO et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé rue Uranus – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 1^{er} décembre 2023 au 1^{er} décembre 2032 (9 ans)
- Montant du loyer annuel : 249 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2025 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T1-2023 / 128.68

5.22.3.4 *Boutique Lyon*

Bail commercial entre WHITE KNIGHT C GROLEE-CARNOT 2013 SAS et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 31 rue Ferrandière / 4 et 6 rue Grolée – 69002 LYON,
- Durée : période initiale de 6 ans à compter de la date de prise d'effet fixée au 28 août 2017. Renouvellement automatiquement pour 3 ans à compter du 28 août 2023, aucune demande de résiliation de bail n'a été émise dans les délais inscrits au bail.
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 165 K€ annuels hors taxes et hors charges, et hors effet comptable de l'étalement de la participation du bailleur aux travaux.

5.22.3.5 *Boutique Paris Madeleine*

Bail commercial entre OFI GB1 et MILIBOO dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 14 boulevard de la Madeleine – 75008 PARIS,
- Durée : 10 ans à compter de la date de prise d'effet fixée au 1^{er} novembre 2018,

- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 930 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu de l'étalement de franchises de loyer et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail.

5.22.3.6 Boutique Rivoli

Bail commercial entre ELYREAL et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 83 bis rue de Rivoli – 75001 PARIS
- Durée : Du 17 mars 2021 au 16 mars 2028 (7 ans)
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 283 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu d'un étalement de réductions de loyers et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

5.22.3.7 Boutique Annecy - Epagny

Bail commercial entre la SA SIRAM et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 25 bis rue du Centre – 74330 EPAGNY METZ-TESSY
- Durée : Du 13 novembre 2023 au 12 novembre 2033 (10 ans)
- Montant du loyer annuel : 104.5k€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2025 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T2-2023 / 131,81

5.22.4 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La provision pour départ en retraite n'est pas comptabilisée dans les comptes annuels mais elle est mentionnée en engagement hors bilan.

Le montant de l'engagement hors bilan s'élève à 82 K€ au 30 avril 2024, charges sociales incluses, contre un montant de 77 K€ au 30 avril 2023.

5.22.5 COUVERTURE DE CHANGE

Il n'y a aucune couverture de change à la date de clôture.

5.22.6 GARANTIE DE PAIEMENT DE FACTURES

La Société a mis en place au cours des exercices passés, et à la demande de l'un de ses fournisseurs, une garantie bancaire de paiement de factures d'un montant de 30 K€ auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel.

5.22.7 ENGAGEMENTS CREDIT DOCUMENTAIRE

La Société n'a aucun engagement en Crédit Documentaire au 30 avril 2024.

5.22.8 COVENANT BANCAIRES

La société n'a aucun de ses emprunts soumis à respect de covenant bancaire.

5.22.9 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

a. Emprunt Société Générale 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 90 K€
- Date fin échéance garantie : 23/04/2025
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Lyon rue Grôlée jusqu'à remboursement intégral du prêt.

b. Emprunt BPA 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 154 K€
- Date fin échéance garantie : 20/08/2025
- Nature de la sureté réelle : Nantissement en 7^{ème} rang, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.

c. Emprunt Caisse d'Epargne 104 K€.

- Montant initial de cette garantie = 104 K€.
- Montant restant 12 K€
- Date fin échéance garantie : 05/11/2024
- Nature de la sureté réelle : Nantissement en rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.

d. Emprunt Société Générale 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 231 K€
- Date fin échéance garantie : 15/10/2026
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Paris Madeleine jusqu'à remboursement intégral du prêt.

e. Emprunt Société Générale 470 K€.

- Montant initial de cette garantie = 470 K€.
- Montant restant 470 K€
- Date fin échéance garantie : 06/03/2031
- Nature de la sureté réelle : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique d'Epagny jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Les garanties liées aux Prêts Garantis par l'Etat souscrits par la Société n'ont pas été reprises dans cette note. Les informations sur ces prêts sont mentionnées en note 5.17 du présent rapport.

6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

6.1 DIFFICULTES DANS LE TRANSPORT MARITIME

Les évènements en mer Rouge du début d'année 2024 qui ont perturbés le trafic maritime mondial ont eu pour effet une augmentation des prix de transport ainsi qu'un rallongement des délais de livraison.

Ces perturbations, notamment au niveau des coûts de transport, sont encore d'actualité et s'amplifient depuis juin 2024. Il est prévu que les prix du transport maritime restent élevés jusqu'au moins au dernier trimestre 2024.



KPMG SA
15 Rue Pré Paillard
CS 20121
74940 Annecy

MILIBOO SA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

MILIBOO SA

17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
15 Rue Pré Paillard
CS 20121
74940 Annecy

MILIBOO SA

17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

À l'assemblée générale de la société MILIBOO SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MILIBOO SA relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Annecy, le 29 juillet 2024

KPMG SA



Sandrine Pallud
Associée



David Caruso
Commissaire aux comptes